

Sunref

UN LABEL



Sunref Maurice

Pour un futur plus vert



Le programme de prêt en faveur de la croissance verte et inclusive

Une offre sur mesure pour financer les investissements verts et inclusifs des entreprises et des particuliers

#MondeEnCommun

Développé par

Avec la participation financière de l'UE

En partenariat avec

Mis en œuvre par



SUNREF Maurice

Le label finance verte de l'AFD

L'Agence Française de Développement (AFD) accompagne, depuis 2009, la transition de Maurice vers une économie bas carbone, résiliente au changement climatique et inclusive. En partenariat avec trois banques partenaires locales, l'AFD a développé une filière de la finance verte avec des outils marketing et techniques appropriés.

Une ligne de crédit verte pour les entreprises et particuliers, via trois banques partenaires et une assistance technique locale

Ce programme innovant s'inscrit dans le cadre d'une vaste initiative déployée dans plus de 30 pays pour promouvoir la finance verte, afin de développer les énergies renouvelables, d'améliorer l'efficacité énergétique, et de soutenir les investissements nécessaires pour s'adapter aux impacts du changement climatique dans des secteurs économiques jugés prioritaires, notamment la construction, l'hôtellerie, l'industrie locale et l'agriculture.

En partenariat avec The Mauritius Commercial Bank Ltd (MCB), AfrAsia Bank Ltd (ABL) et SBM Bank (Mauritius) Ltd (SBM), SUNREF Maurice propose une assistance aussi bien financière que technique afin d'encourager les entreprises à saisir les opportunités liées à la croissance verte, accroître leur compétitivité, améliorer leur image de marque et accéder à de nouveaux marchés.

Les thématiques SUNREF Maurice : Atténuation et adaptation au changement climatique, ainsi que l'égalité professionnelle

SUNREF est la solution sur mesure qui permet aux entreprises d'acquérir des technologies et des équipements verts innovants, et d'adopter des modèles de développement plus durables, pour renforcer leur sécurité énergétique et leur résilience au changement climatique, tout en réduisant leurs coûts d'exploitation et leur empreinte carbone. Le programme répond également à la problématique de l'égalité Femmes/Hommes dans l'économie mauricienne.

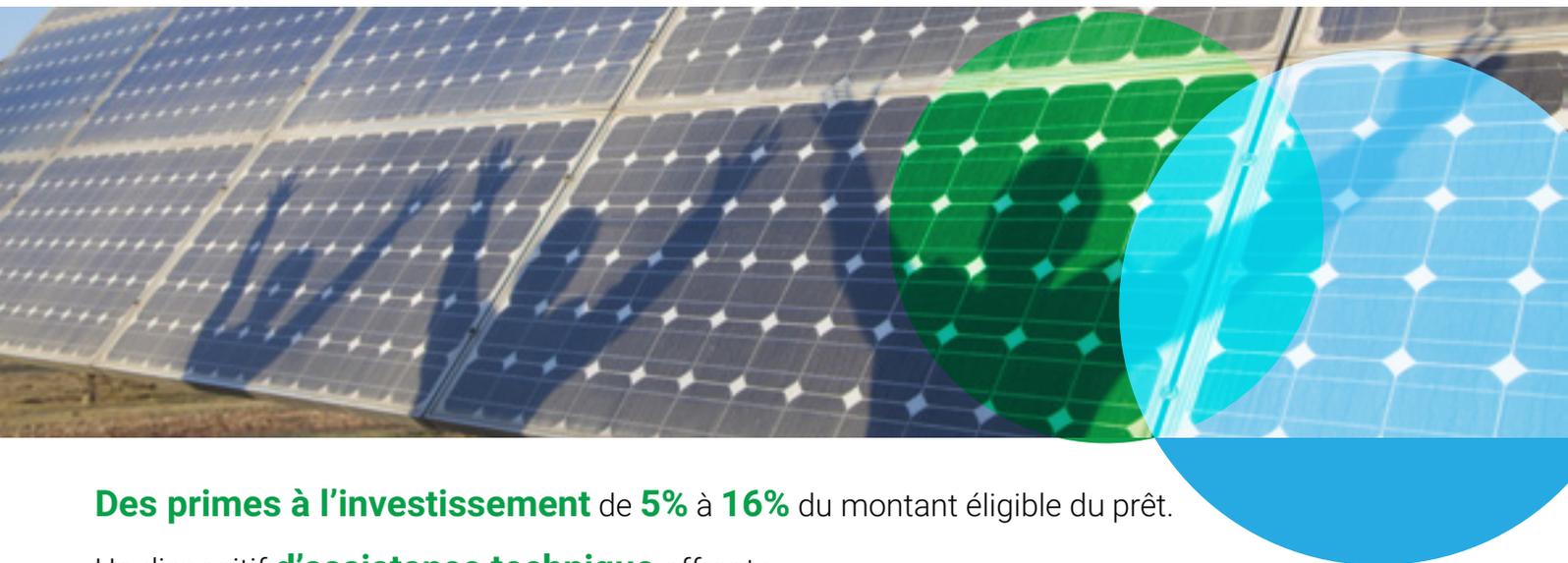


Qu'est-ce que SUNREF Maurice ?

SUNREF Maurice propose une approche intégrée, spécifique et innovante, combinant une offre financière, à des conditions attractives, avec une assistance technique :

Une ligne de crédit:

85 millions d'euros accordés par l'AFD aux banques partenaires pour le financement de projets verts.



Des primes à l'investissement de **5% à 16%** du montant éligible du prêt.

Un dispositif **d'assistance technique** offrant :

- Aux banques partenaires : une aide à l'identification des opportunités d'investissements dans les projets d'atténuation et d'adaptation au changement climatique, ainsi que ceux favorisant l'égalité professionnelle Femmes/Hommes en entreprise ; une aide pour analyser l'éligibilité au financement SUNREF des projets présentés.
- Aux entreprises porteuses de projets : une aide au développement de projets verts éligibles, innovants et rentables, mais aussi à la préparation de leurs projets à présenter aux banques partenaires.
- Aux banques de commercialiser, communiquer et faire la promotion des offres proposées sous la ligne de crédit.

En tant qu'acteur local majeur pour la promotion du développement économique, du capital social et de la croissance durable et inclusive pour toute la communauté des affaires, Business Mauritius est le partenaire responsable de la mise en œuvre du programme d'assistance technique.

Business Mauritius a renforcé ses capacités internes pour stimuler l'émergence de projets de développement durable de qualité auprès des acteurs privés de l'économie locale. La participation financière de l'Union européenne à SUNREF permet d'offrir une assistance technique gratuite.

Qui peut bénéficier du prêt SUNREF ?

- Les clients existants ou nouveaux de la MCB, de la SBM ou de la ABL peuvent soumettre une demande pour le financement d'un projet vert à Maurice.
- Les entreprises ou particuliers qui désirent mettre en œuvre un projet promouvant l'atténuation ou l'adaptation au changement climatique ou bien l'égalité Femmes/Hommes.

Une approche sur mesure

Investissements de petite échelle jusqu'à Rs 10 millions

- Possibilité de financer jusqu'à 100% du coût total.
- Prêt d'un montant maximum de 250,000 euros (environ Rs 10 millions) pour l'achat et l'installation de technologies figurant sur une liste préétablies d'équipements et de matériels éligibles (LEME), disponible à la demande auprès des banques partenaires et sur le site internet de Business Mauritius.
- Les banques partenaires approuvent directement le projet à travers une procédure simplifiée.

Investissements plus larges ou plus complexes jusqu'à Rs 200 millions

- Possibilité de financer jusqu'à 100% du coût total.
- Prêt d'un montant maximum de 5 millions d'euros (environ Rs 200 millions).
- Chaque projet fait l'objet d'une évaluation technique approfondie par des experts, pour en apprécier les risques et en vérifier l'éligibilité au regard d'une série de critères prédéfinis, propres à chacune des catégories

Primes applicables aux investissements de petite ou grande échelle et versées après vérification de l'installation effective des équipements.

Atténuation du changement climatique	5%	du montant éligible sous SUNREF.	+1%	accordé aux entreprises favorisant l'emploi des femmes et l'égalité professionnelle (via un questionnaire d'autoévaluation et l'élaboration d'un plan d'action).
Adaptation au changement climatique	5%	du montant éligible sous SUNREF	+1%	accordé aux entreprises favorisant l'emploi des femmes et l'égalité professionnelle (via un questionnaire d'autoévaluation et l'élaboration d'un plan d'action).

Subventions Supplémentaires*

Adaptation au changement climatique	10%	supplémentaires pour les projets éligibles d'adaptation au changement climatique.
Genre	10%	pour les investissements « genre » découlant de ce plan d'action. La subvention globale pour les projets liés à l'égalité Femmes/Hommes s'élèvera ainsi à 10% (5% + 5%).

* Veuillez noter que les projets financés par la Banque AfrAsia ne sont pas éligibles à ces subventions supplémentaires.

Les conditions financières et l'attractivité de l'offre sont à la discrétion des banques.

SUNREF Maurice, un levier de compétitivité

Bénéfices financiers

- Assistance gratuite à la préparation des projets.
- Financement à crédit des investissements, associé à des primes d'investissements variables en fonction de la nature du projet.
- Réduction des coûts opérationnels et environnementaux pour les activités économiques liées aux investissements.

Amélioration de la compétitivité

- Financement de technologies efficaces et respectueuses des ressources naturelles (énergie, eau, matières premières).
- Amélioration de la qualité et de la performance des équipements liés aux processus industriels ou des ouvrages (ex: bâtiments verts durables).
- Amélioration de la productivité et modernisation des entreprises à travers des nouveaux processus et des réductions de coûts opérationnels.
- Amélioration des performances par la mise en place de mesures d'égalité professionnelle Femmes/Hommes.

Image de marque renforcée

- Assistance gratuite à la préparation des projets.
- Financement à crédit des investissements, associé à des primes d'investissements variables en fonction de la nature du projet.
- Réduction des coûts opérationnels et environnementaux pour les activités économiques liées aux investissements.



Aide personnalisée

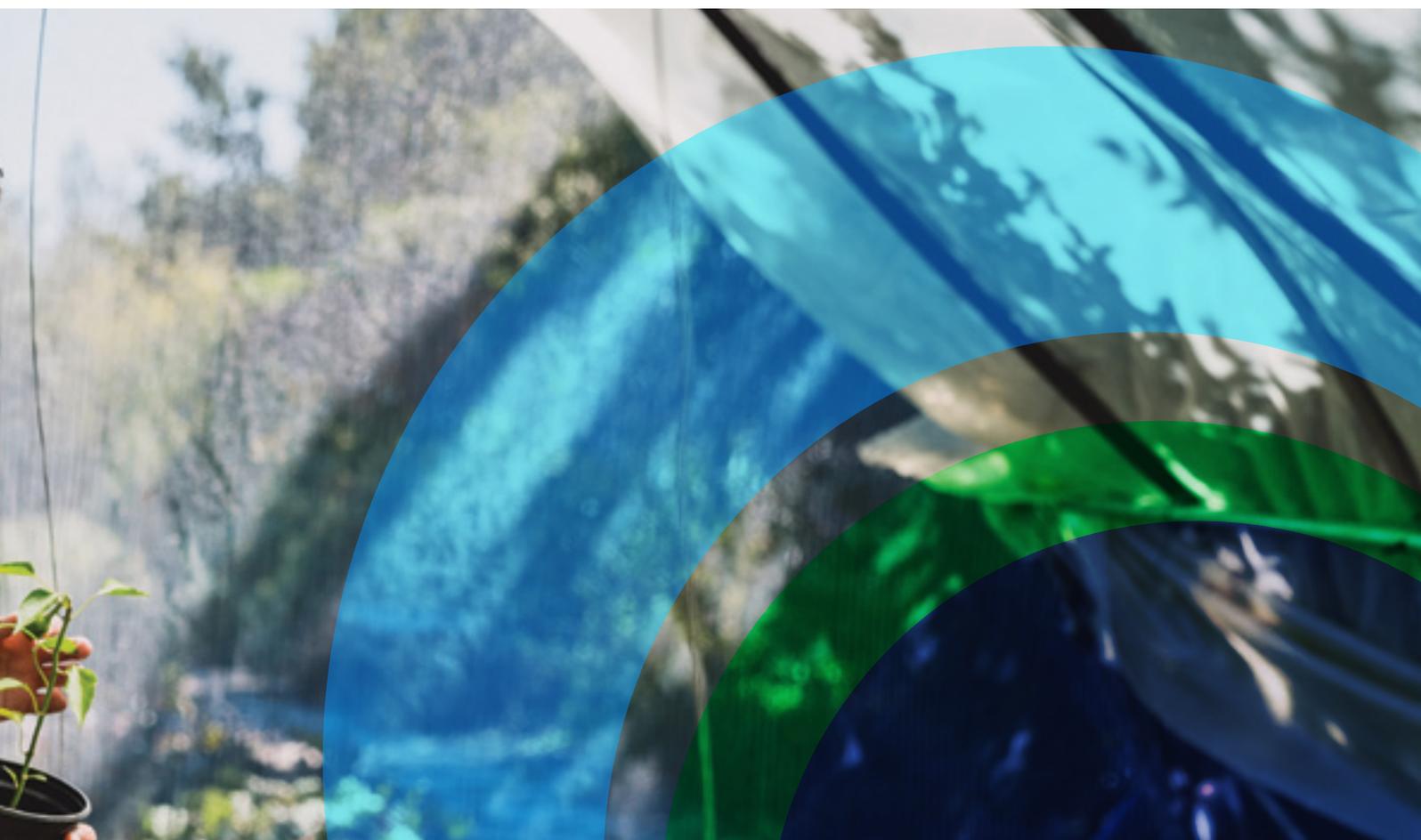
- Gamme complète de prestations d'assistance technique, allant de l'évaluation initiale du projet jusqu'à la demande de crédit.
- Expertise pour guider le choix des investissements et sélectionner les meilleurs équipements et technologies.
- Soutien au développement de projets verts éligibles, innovants et rentables.

Conformité aux standards internationaux

- Anticipation des futures réglementations en matière d'efficacité énergétique et de protection de l'environnement.
- Ouverture à de nouveaux marchés internationaux.

Prêts attractifs, flexibilité et disponibilité

- Procédure de demande de crédit simple.
- Financement disponible auprès des banques partenaires.
- Procédure accélérée pour les petits projets (moins de 250,000 euros et équipements pré-validés).
- Financement structuré offrant des conditions attractives.



Informations clés

Secteurs prioritaires

Cette liste n'est pas exhaustive et les investissements ne se limitent pas aux secteurs cidessous:

Atténuation du changement climatique

- Investissements dans les énergies renouvelables (ER).
- Investissements d'efficacité énergétique (EE).
- Investissements dans la mobilité électrique.
- Financement des éco-entreprises.
- Investissements dans les bâtiments verts avec les technologies/solutions de réduction de la consommation d'énergie (les projets seront évalués au cas par cas).

Adaptation au changement climatique

- Investissements dans la **gestion des ressources en eau** (irrigation, recyclage, collecte des eaux pluviales, usine de dessalement).
- Investissements dans des **projets <<Smart Agriculture>>** (par exemple, agriculture protégée, variétés résistantes, utilisation de la technologie, etc...).
- Investissements axés sur la **protection et la réhabilitation des zones côtières.**
- Investissements liés à **l'isolation thermique** (utilisation de matériaux biologiques/végétaux, toits verts, etc.).
- Investissements liés au **traitement des eaux usées et des effluents.**
- Investissements dans des **bâtiments verts avec les solutions de résilience** (traitement au cas par cas sur la gestion de l'eau, résilience contre vents forts, risque d'inondation, phénomènes de température extrême, etc...). Bâtiments verts certifiés sont éligibles à l'Atténuation et/ou à l'Adaptation (traitement au cas par cas pour identifier la nature de la certification et des solutions mises en oeuvre).

Genre

Investissements identifiés dans le plan d'action construit après l'auto-diagnostic genre.



Quels types de projets sont financés par SUNREF Maurice?

Toutes les demandes de prêt SUNREF devront d'abord répondre aux critères de crédit de la banque partenaire et répondre à ses exigences en termes de solvabilité, de statut et de conformité avec la législation nationale.

Indicateurs financiers

- Montant maximal du prêt accordé : 5 millions d'euros (environ Rs 200 millions).
- Devise du prêt : MUR/EUR ou toute autre devise.
- Durée des emprunts : 4 ans minimum.
- Période de grâce maximale de remboursement du prêt : 3 ans. (ne s'applique pas à l'ABL)
- Taux d'intérêt plafond : aucun (à la discrétion de la banque partenaire).

Critères d'éligibilité techniques (atténuation du changement climatique)

Investissements 'Brownfield' (incluant les projets de rénovation) :

- Réduction minimale de 20% de la consommation d'énergie.
- Les économies d'énergie doivent représenter au moins 50% des économies de coûts induits par le projet, avec un retour sur investissement de 2 à 8 ans.

Investissements 'Greenfield':

- Énergie solaire photovoltaïque.
- Énergie issue de la biomasse, à condition que la ressource en biomasse ne soit pas issue de la déforestation.
- Mini-centrales hydrauliques ou centrales alimentées à la biomasse.
- Les investissements seront considérés sur le concept des meilleures technologies disponibles.

Critères d'éligibilité techniques (adaptation au changement climatique)

- Économie de consommation d'eau:
 - des équipements en milieu domestique : 30%.
 - globale en milieu agricole : 10%.
 - efficacité hydrique des produits agricoles : 20% par kg de produit.
 - ou à des fins de réduction de la consommation globale en eau (10%).
- Collecte des eaux pluviales ou réutilisation des eaux usées à des fins non potables (20%).
- Conformité aux normes et standards en fonction de la nature du projet.
- Conformité aux objectifs validés par des études de faisabilité préalables au financement du projet.

Certains investissements dans les activités d'adaptation sont complexes et seront évalués au cas par cas.

Critères d'éligibilité techniques (égalité Femmes/Hommes)

- Au cas par cas, et sur validation de l'expert faisant partie de l'assistance technique.

9 étapes

Le porteur de projet bénéficie d'un suivi sur mesure. SUNREF Maurice offre une procédure d'accompagnement dédiée permettant à tout porteur de projet souhaitant bénéficier du programme, de s'assurer de la viabilité de son projet ainsi que de la réussite de sa mise en oeuvre, en s'appuyant sur un réseau de partenaires engagés à ses côtés.

Ces étapes incluent :

1

Prise de contact initiale, que ce soit auprès d'une banque partenaire ou de Business Mauritius, pour discuter du projet, évaluer sa faisabilité et ses résultats techniques et financiers potentiels.



2

Remise du dossier de demande de financement à la banque partenaire (MCB, ABL ou SBM). La banque peut confirmer son intérêt ou demander des informations complémentaires.



3

Décision de financement de l'investissement par la banque partenaire et soumission du dossier à l'assistance technique.



4

Délivrance d'un avis technique d'éligibilité SUNREF par Business Mauritius, avec un rapport d'évaluation du projet et des primes d'investissement mobilisables, et soumission de celui-ci à la banque partenaire et à l'AFD.



5

Avis de non-objection de l'AFD pour financer le projet sur la ligne SUNREF.



6

Signature du contrat de prêt entre la banque partenaire et l'investisseur.



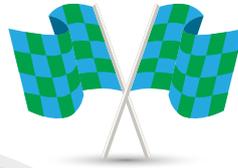
7

Validation, décaissement et mise en œuvre du projet, selon les modalités de la banque partenaire.



8

En phase opérationnelle du projet, une évaluation de son impact peut se faire par un expert indépendant mandaté par l'AFD sans frais additionnels pour le porteur de projet.



9

Décaissement des primes d'investissements après mise en œuvre des installations financées.



CONTACTS



AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

✉ AFDPORTLOUIS@afd.fr

☎ (230) 213 64 00

ASSISTANCE TECHNIQUE



✉ sunref@businessmauriti.us.org

☎ (230) 466 36 00

www.businessmauriti.us.org/sunref

BANQUES PARTENAIRES DE SUNREF



The Mauritius Commercial Bank Ltd

✉ contact@mcb.mu

☎ (230) 202 5000



SBM Bank (Mauritius) Ltd

✉ sbm@sbmgroup.mu

☎ (230) 207 0111



AfrAsia Bank Ltd

✉ afrasia@afasiabank.com

☎ (230) 208 5500

